

VITICULTURE



CQP AGENT VITI



CONTACT

MFR TRIAC LAUTRAIT

16 route de Cognac – Lautrait
16200 TRIAC LAUTRAIT
Tel : 05 45 35 37 71
mfr.triac-lautrait@mfr.asso.fr

SIRET : 337 780 746 00018
N° Activité : 54 16 00688 16

La MFR-CFA de Triac-Lautrait est un établissement privé associatif de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.



triac-lautrait.mfr.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
A TRIAC LAUTRAIT

CQP AGENT VITICOLE

**15
MOIS**

RNCP 40852

Formation pour **Adultes en Contrat de Professionnalisation**

OBJECTIFS

- Immersion sur un cycle complet de la vigne (15 mois)
- 25% en centre (formation théorique et pratique) et 75% en entreprise
- Acquisition compétences en travaux manuels, travaux mécanisés et travaux de vinification
- Acquisition de l'autonomie
- Intégrer une entreprise et se former aux méthodes spécifiques de celle-ci.

DÉBOUCHÉS

- A l'issue de cette formation vous deviendrez un ouvrier polyvalent qui, de façon autonome participera aux travaux manuels et mécanisés de la vigne.

- ✓ **Accéder à un poste d'agent viticole titulaire autonome**
- ✓ **Intégrer l'entreprise d'accueil de façon autonome**

COMPETENCES DÉVELOPPÉES

- Expérience terrain complète tous travaux
- Travaux manuels : travaux d'hiver (taille, attachage), entretien du palissage, travaux en vert, reconnaissance des maladies, renouvellement du vignoble
- Certiphyto opérateur
- Travaux mécanisés: entretien du sol, faucillage, application des traitements phytosanitaires
- Maintenance et entretien du matériel
- Travaux de vinification

PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS

La formation s'adresse aux

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail
- Salariés avec un souhait de reconversion ou de perfectionnement

STATUT CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



La MFR dispose d'un référent handicap, nous consulter pour adapter votre parcours

VITICULTURE



TAUX DE
SATISFACTION

100%
2026

TAUX DE RÉUSSITE 2026

79% ont totalement validé
la formation

21% ont partiellement
validé la formation

VALIDATION

Cette qualification est délivrée
par un jury de professionnels :

- Au terme d'un parcours
complet de formation validé
par des évaluations en
situation réelle ou
reconstituée (jury régional
d'évaluation)

DATES

- Mi- novembre de chaque année
16 novembre 2026

RESPONSABLE DE FORMATION

Régis NARFIT

05 45 35 37 71

mfr.triac-lautrait@mfr.asso.fr



Sous réserve de modification en cours d'année
V131026



CQP AGENT VITI



Formation par alternance
A TRIAC LAUTRAIT

Formation pour Adultes
en Contrat de Professionnalisation

15
MOIS

LA FORMATION

- La formation se déroule **sur 15 mois**
avec des périodes en centre de formation et des périodes en
entreprises viticoles.
- 80% de la formation en centre se
déroule sur le terrain en phase pratique.

4



BLOCS DE COMPÉTENCES

1

TRAVAUX MANUELS

Opérations de mise en place et d'entretien de la vigne,
taille, palissage, travaux en vert.
Lutte contre le dépérissement.

2

TRAVAUX MÉCANISÉS

Opérations mécanisées, intercep, cultivateurs, fertilisation,
faucillage, traitements phytopharmaceutiques.

3

MAINTENANCE

Opérations d'entretien courant du matériel, vidanges,
graissages, gestion atelier.

4

OPÉRATION DE VINIFICATION

Opérations de traitement du raisin, gestion des matériels,
fermentations, nettoyage et hygiène des matériels et
installations. Sécurité au chai.

**Chaque bloc de compétences acquis donne lieu à une
attestation délivrée par la CPNE agricole.**

La durée de validité d'un bloc est illimitée.

*Ainsi le CQP peut être validé partiellement ou en totalité
(4 blocs)*

MODALITES DE FINANCEMENT

- **Pour les salariés :**
La préparation du CQP (formation et VAE) peut être
prise en charge par OCAPIAT dans le cadre du plan
de développement des compétences ou du contrat
de professionnalisation.
- **Pour les demandeurs d'emploi :**
Se renseigner auprès de France Travail.